



Bulletin trimestriel JUIN 2024 OMAA Occitanie

Quelques chiffres en bref

Figure : Nombre mensuel de déclarations à l'OMAA entre 2023 et 2024 en Occitanie/département (sachant qu'en 2023 le dispositif a commencé en mai)

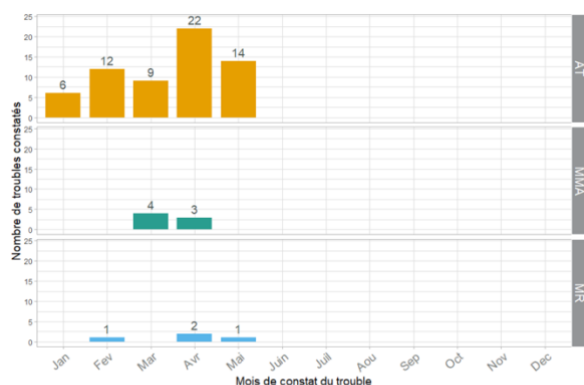
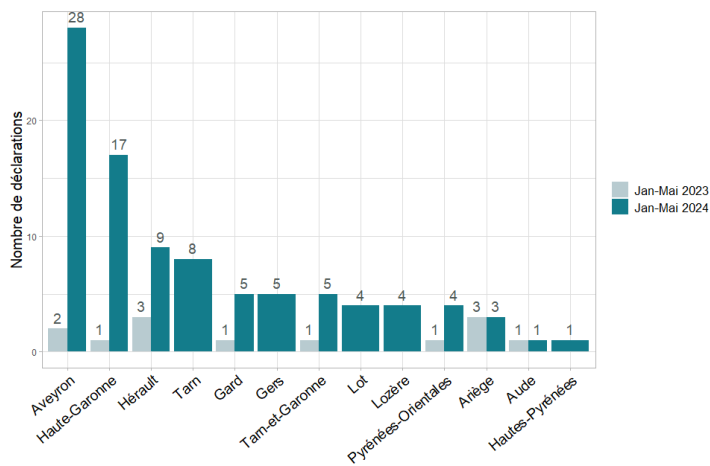


Figure : Nombre mensuel de troubles constatés en 2024 en Occitanie orientés vers chacun des dispositifs de surveillance (AT : Autres troubles ; MMA : Mortalités Massives aiguës ; MR : Maladies réglementées ; NB : 1 trouble correspond à 1 déclaration)

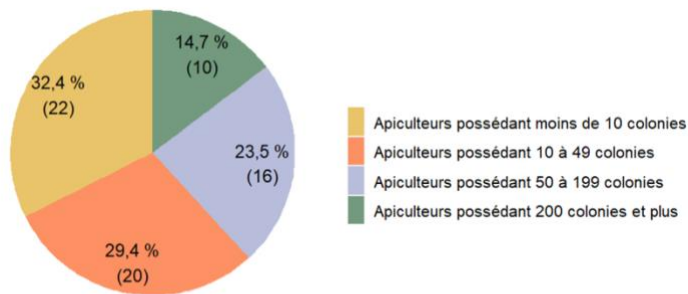


Figure : Profil des 68 apiculteurs qui ont directement contacté l'OMAA en Occitanie en 2024, à l'origine de 84 déclarations.

Tableau : Profil des déclarants à l'OMAA en Occitanie en 2024

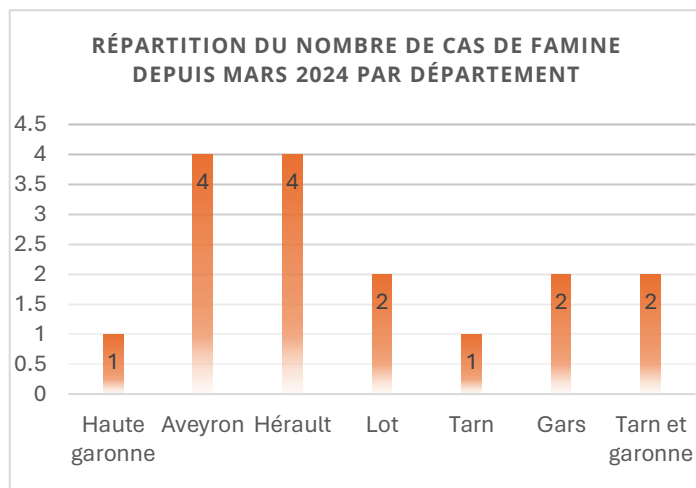
Profil du déclarant	Nombre de déclarations en 2024	Pourcentage de déclarations en 2024
APICULTEUR	84	89,4 %
VETERINAIRE	9	9,6 %
TECHNICIEN SANITAIRE APICOLE	1	1,1 %
TOTAL	94	100 %

Faits marquants

La saison apicole va-t-elle démarrer ? la météo très pluvieuse de ce début de printemps a impacté l'état sanitaire des colonies. De nombreuses déclarations de famine ont été effectuées-16 au total) réparties dans toute l'Occitanie. Encore aujourd'hui il est nécessaire de rester vigilant (comme le montre le graphique fourni par Jean Pierre Mangé TSA qui regroupe le poids des ruches relevé sur une quinzaine de balances connectées réparties sur l'Aveyron.

Courbe comparaison du poids moyen des ruches 1^{er} janv au 7 juin entre 2023 et 2024

Comme vous pouvez le voir sur ce graphique, 2024 restera dans les records : De la mi-avril à la fin mai, les ruches ont perdu entre 10 et 11 kg, soit 225 g par jour ! Les alertes du GDSA12 / du Syndicat pour contrôler les risques de famines correspondent bien, hélas, à la réalité chiffrée.



Les signes évocateurs d'une famine sont des abeilles mortes devant ou dans la ruche pouvant aller jusqu'à un tapis d'abeilles important, des abeilles retrouvées la tête dans les alvéoles, l'absence de réserves, des abeilles tombant des cadres, abeilles amorphes, anomalie du couvain liée aux carences ou au refroidissement.



Focus cas clinique CBPV

La paralysie chronique des abeilles (CBPV) est une maladie virale contagieuse qui se **transmet principalement par contacts physiques et échanges de nourriture**. Des abeilles très serrées dans la ruche, des périodes prolongées de mauvais temps, de longs transports durant la transhumance, une importante miellée de forêt, tout ce qui peut provoquer une abrasion de la cuticule (porte trop basse, trappe à pollen laissée trop longtemps, varroa) et une forte densité de colonies dans un environnement où l'approvisionnement en nourriture est limité, semblent favoriser l'apparition de la maladie. Le virus peut être fatal pour les abeilles adultes infectées. En général, seules quelques colonies en sont atteintes. Une transmission verticale a pu aussi être mise en évidence (*c'est-à-dire à la descendance via la reine*). On l'appelle aussi « **maladie noire** » en raison d'une perte de poils chez les abeilles dont l'abdomen apparaît alors noir et luisant, « **mal des forêts** » car elle survient souvent sur les colonies produisant du miel de miellat, « **mal de mai** » car on l'observe souvent au début de la saison de butinage. (Mais pas systématiquement).

On trouve très fréquemment ce virus dans les colonies, beaucoup de colonies sont porteuses asymptomatiques mais la maladie ne s'exprime que si les abeilles sont victimes d'un **stress (manque de nourriture, clausturation liée aux conditions météorologiques)**. Parmi les autres causes nous pouvons citer également une **sensibilité héréditaire** et **des facteurs environnementaux** tels que des carences protéiques, ou encore l'exposition à un produit phytosanitaire.



Reconnaître le CBPV :

- Abeilles mortes devant la ruche en plus ou moins grande quantité
- Certaines abeilles sont noires, luisantes, sans poils
- Certaines sont rejetées par les autres
- Troubles nerveux avec tremblements, désorientation, impossibilité de voler (virus de la paralysie chronique)
- Des analyses par PCR avec quantification permettent de confirmer la maladie

Prévention :

- Réduire la contamination par contact en agrandissant l'espace dans la ruche
- Eviter les périodes de disettes
- Ne pas multiplier ces colonies plus sensibles
- Bonne gestion varroa
- Limiter l'utilisation des trappes à pollen
- Eviter de faire hiverner sur du miellat

Pour plus d'information vous pouvez retrouver le replay du webinaire du sanitaire organisé par la FRGDS Occitanie, le GTV Occitanie et l'ADA Occitanie sur le lien suivant :

[:https://www.youtube.com/watch?v=eCicTBRRj-I&t=3491s&ab_channel=GTVOCITANIE](https://www.youtube.com/watch?v=eCicTBRRj-I&t=3491s&ab_channel=GTVOCITANIE)



Actualités

Réseau de comptage varroa en Occitanie : Appel aux participations

La section sanitaire apicole de la FRGDS Occitanie et également l'ADA Occitanie mettent en place un réseau de comptage des varroas :

- Le premier objectif de cette opération est de sensibiliser les apiculteurs à l'importance de surveiller ses niveaux d'infestation en varroa.
- Le second objectif est de permettre aux apiculteurs de comparer ses propres chiffres avec ceux des autres apiculteurs et de voir l'évolution de ces chiffres sur l'année ainsi que l'efficacité de ses traitements.

5 périodes de comptage « clés » ont été définies :

- Fin mars
- Fin mai (entre 2 miellées)
- Avant traitement d'été
- Après traitement d'été
- Juste avant la mise en hivernage

Qui peut y participer ?

Tous les apiculteurs volontaires, TSA, ruchers écoles, ruchers sanitaires.

Vous pouvez retrouver toutes les indications sur les liens suivants, n'hésitez pas à faire remonter vos comptages.

Lien vers protocole de comptage FRGDS : https://www.frgds-occitanie.fr/IMG/pdf/protocole_comptage-2.pdf

Lien vers tableau de comptage : <https://www.frgds-occitanie.fr/Le-varroa-227>

Lien vers VarroAppli (plateforme ITSAP) : <https://appli.itsap.asso.fr/app/02-varroappli>

Tuto VarroAppli : <https://www.youtube.com/watch?v=-5vJXwcHLUo>

Lien vers l'ADA Occitanie

<https://www.adaoccitanie.org/comptages-de-varroas-phoretiques/>

Nos prochaines formations :

1. Le 21 juin à Prat de la Farga à Maureillas-las-Illas 66480 : l'engagement des reines, intérêt, techniques, matériel, organisé par FRGDS, l'ADA et GDSA 66 gdsa66.contact@gmail.com
2. Le 28 juin en visioconférence : des colonies fortes pour passer l'hiver en toute tranquillité (dans le cadre des RV du sanitaire) <https://framaforms.org/node/901143/webform>
3. Le 6 juillet (Gourdon Lot) : hygiène de la ruche et nourrissage irene.demont.frgds-oc@reseaugds.com
4. Le 20 juillet (à Labastide de Sérrou Ariège) préparation des colonies à l'hivernage pgeorges2009@live.fr